

# **Rapport d'activité 2019**

## **Assemblée Générale**

**Olivier HERREN, Directeur Général**

## Table des matières

<b>1/ Une Entreprise Associative moderne</b>	<b>2</b>
<b>2/ Les principaux évènements de l'année</b>	<b>3</b>
- Charte qualité	3
- Commission enfance-familles	3
- Outil « étoile des familles »	4
- Convention tripartite II CAF-CD68-Associations	4
- Actions collectives	4
- Adaptation au logiciel SOLIS-CD68	4
- Election du comité social économique (CSE)	5
- Projet de location de véhicules de service	5
- Journée de travail-expert à la CNAF à Paris	5
- Participation au comité de suivi et étude HANDEO	6
- Rencontre avec Mme La Présidente de la CNAF à Mulhouse	7
- Projet Parenthèse68	7
- Communication et participations locales et nationales	8
- Zoom qualité perçue de nos services	9
<b>3/ Ressources humaines</b>	<b>12</b>
<b>4/ Dynamisme associatif et partenarial</b>	<b>15</b>
<b>5/ L'activité</b>	<b>16</b>
<b>6/ Analyse complémentaire</b>	<b>18</b>
<b>7/ Perspectives</b>	<b>20</b>
<b>8/ Conclusion</b>	<b>20</b>
<b>Remerciements</b>	<b>21</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 : effectif et synthèse de l'activité	22
Annexe 2 : comptes annuels – année 2019	23-25

# 1 / Une Entreprise Associative moderne

Administrateurs et salariés font d'A DOM'AIDE 68 une Entreprise Associative dynamique et entreprenante au service des familles et des enfants.



**12** membres du Conseil d'Administration décident des grandes orientations et prennent les décisions. Ils se réunissent très régulièrement, participent à de nombreuses réunions tant au plan local que régional ou national. Ils contribuent au développement de l'Entreprise Associative par leur bénévolat actif (plus de **700h** et plus **50** réunions). Ils donnent le cap et sont dans la réflexion permanente.



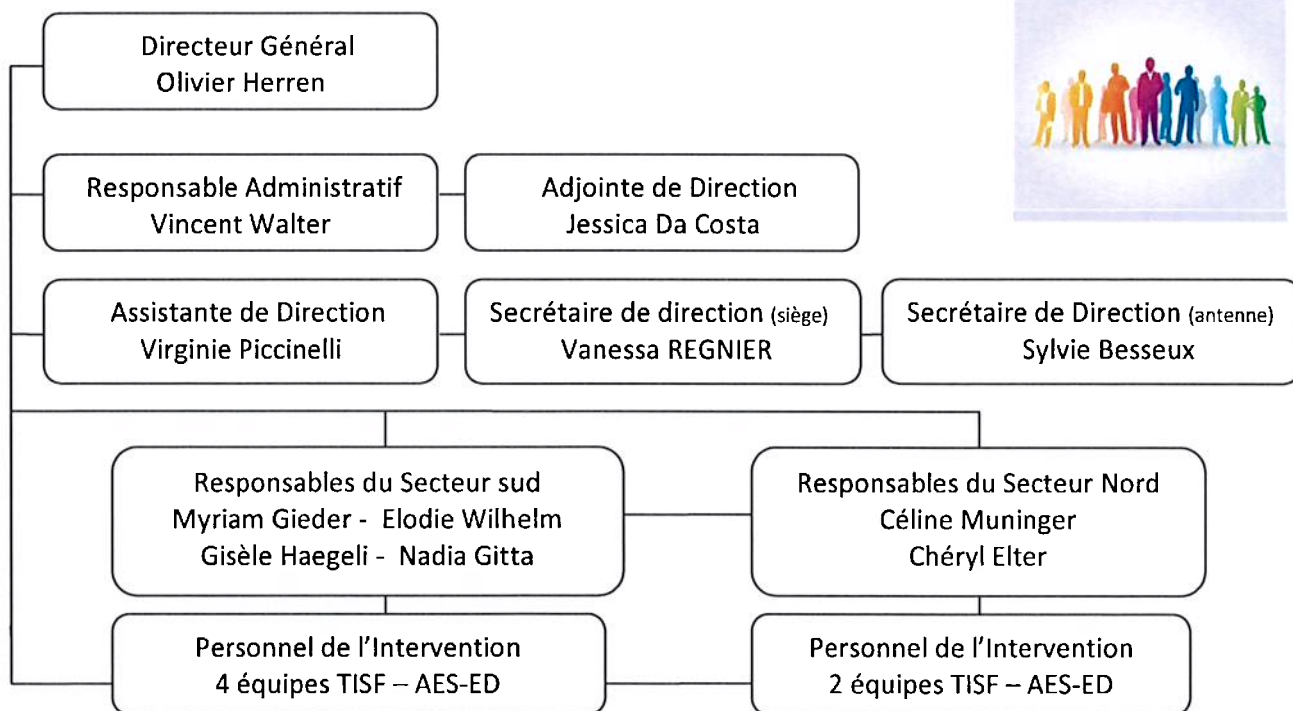
- 📅 Réunions mensuelles en bureau exécutif
- 📅 Conseil d'Administration trimestriel
- 📅 Groupes de travail et d'étude
- 📅 Démarches actives pour développer le réseau
- 📅 Rencontres avec les élus locaux
- 📅 Assemblée générale et réunion institutionnelle
- 📅 Relai fédéral au niveau Grand Est
- 📅 Présence nationale en lien avec la fédération ADESSADOMICILE

Des binômes de compétences avec le Directeur ou comment utiliser au mieux les compétences spécifiques ou professionnelles des administrateurs :

- 📅 Binôme juridique
- 📅 Binôme projet
- 📅 Binôme comptable
- 📅 Binôme partenarial, réseau etc.



L'effectif moyen de l'équipe a été de **99** salariés pour **83.93** équivalents temps plein (ETP).



**Notre objet** : proposer dans le département du Haut-Rhin des services d'aide à la famille nécessitant un soutien dans le quotidien, à domicile ou à partir du domicile. Née du regroupement en 2010 de l'Entreprise Associative « Aide Familiale à Domicile du Haut-Rhin » créée en 1945 et de « l'Aide et Intervention à Domicile » créée en 1947, A DOM'AIDE 68 a commencé ses activités en janvier 2011. En avril 2017, elle élargit ses activités dans tout le département en reprenant le personnel et l'activité de l'Entreprise Associative AID68.



**Agir** dans le cadre des politiques sociales du département mené par le



Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales du Haut Rhin via une convention tripartite unique et le soutien de la MSA.



**Apporter** une prestation de qualité et qui corresponde au plus près aux besoins des familles et des enfants, ou détectés par les partenaires sociaux.

**Accompagner** à domicile ou à partir du domicile les familles avec enfant(s), avec du personnel qualifié, diplômé, expérimenté : **60 Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale** (niveau IV), **27 Accompagnants éducatifs et sociaux** (AES ou ex AVS) (niveau V) et **Employés à Domicile**.

## 2 / Principaux évènements de l'année



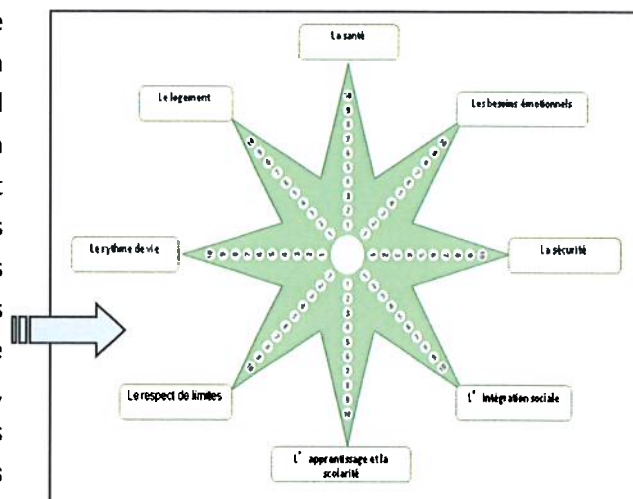
**Renouveler** l'adhésion à la charte nationale pour **valoriser** l'image de l'Entreprise Associative par l'adhésion depuis 2014 à la charte nationale ; **rester** en conformité avec les textes en vigueur ; avoir un aperçu général de nos axes de progrès.

**Promouvoir** le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ; **Faire reconnaître et valoriser** le secteur famille ; **Etre force** de proposition au niveau national ; **Etudier** les textes et lois en vigueur ; **Développer** des projets ; telles sont les missions de la Commission enfance- famille de la Fédération ADESSADOMICILE ; réunissant 12 directeurs et présidents d'Entreprises Associatives autour d'un référent fédéral ; la commission est une instance active et promeut l'accompagnement de qualité à domicile. Le directeur d'A DOM'AIDE 68 y siège depuis 2016 à raison de 4 ou 5 sessions par an à Paris.

**INFORMATION COMPLEMENTAIRE** : En 2020, la fédération ADESSADOMICILE change de nom pour devenir **ADEDOM**.



**Expérimenter** un nouvel outil qualitatif : **l'étoile des familles**. Cet outil a pour objectifs de rendre le bénéficiaire acteur de son accompagnement en reconnaissant ses forces autant que ses difficultés ; il s'agit de valoriser le chemin parcouru et de favoriser un accompagnement cohérent, global en mettant l'accent sur les capacités des personnes ; mais aussi fournir des informations riches sur la situation initiale des bénéficiaires et sur les résultats obtenus. L'étoile des familles permet ainsi de collaborer avec la famille et de prioriser les axes de travail ; elle motive les parents, libère la parole et facilite la réflexion. Les comptes rendus d'observation sont ainsi plus complets. **95% des TISF du Haut Rhin et du Bas Rhin sont d'ores et déjà formé à l'outil fin 2019**. Cet outil permet également de valoriser le travail réalisé par le personnel intervenant.



**Accompagner** de manière collective : sur sollicitations de partenaires (Communauté de Communes, Réseau d'Assistantes Maternelles), des TISF interviennent sur diverses thématiques comme « jeu de doigt, contes et comptines etc. » sur des créneaux horaires adaptés, avec une durée d'une heure. Ces actions mensuelles regroupent généralement 20 à 25 personnes. Depuis 2 ans, une action innovante et intergénérationnelle est réalisée, associant enfants, parents et personnes âgées. Ces actions démontrent le potentiel professionnel des TISF.

**Contribuer** au développement par le CD68 du nouveau logiciel SOLIS de suivi de l'activité commandée par le Conseil départemental. L'objectif était d'avoir un outil fiable permettant le suivi fin de l'activité entre l'alloué, le commandé et le réalisé. En lien avec la chargée de mission du CD68, une secrétaire d'A DOM'AIDE 68 a été formée pour entrer les données chaque mois. Le grand intérêt de cet outil est que toutes les heures non réalisées peuvent en temps réel être réutilisées immédiatement par les partenaires sociaux ASE ou Territoires de Solidarités. Gain de temps, réactivité partenariale, gestion fine des heures, « rentabilité » des heures allouées permettent une optimisation de l'activité et une meilleure gestion budgétaire.

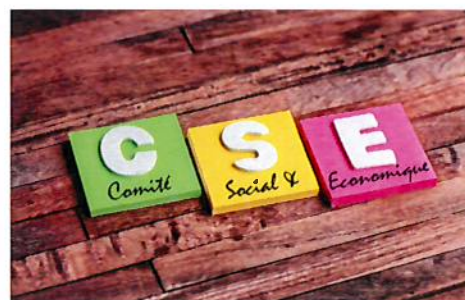
**Renouveler** la Convention tripartite avec nos 2 financeurs. Rappelons que cette convention exemplaire -Associations-CD68-CAF-datait de 2013. Elle fixait notamment un tarif unique AVS ou TISF, des outils techniques communs, une procédure institutionnelle et financière et organisait une instance technique qui se réunissait régulièrement pour échanger sur l'activité terrain. Après de multiples réunions en 2018 et 2019 pour réaliser le bilan de cette première convention et élaborer la seconde à partir de ce qui pouvait être amélioré, la convention II qui régit l'ensemble de nos activités a été signée conjointement par A DOM'AIDE68, le CD68, la CAF du Haut Rhin et l'ADMR (partie AVS). Un exemple de partenariat exemplaire !

Conseil départemental



Haut-Rhin

**Elire :** en mars 2019, A DOM'AIDE 68 a mis en place le Comité Social Economique (CSE) conformément à la Loi (remplaçant ainsi le Comité d'Entreprise). Des élections ont eu lieu. 5 salariés titulaires et 5 salariés suppléants ont été élus démocratiquement dès le premier tour. En lien avec la Direction, le CSE s'est progressivement mis en place avec un règlement de fonctionnement, des réunions tous les deux mois. Rappelons que le CSE « nouvelle formule » concentre l'ex Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel et le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Un travail constructif des membres élus et de la Direction, au service des salariés.



**Faciliter :** En juin 2019, la Direction a ouvert un dossier pour étudier la faisabilité de location d'un parc de véhicules de service pour le personnel. Chaque année, les salariés réalisent plus de 650 000kms dans le Haut Rhin avec leur propre véhicule. Les frais kilométriques leurs sont alors remboursés. L'idée ici est de pouvoir proposer aux salariés d'avoir le choix soit de bénéficier d'un véhicule de service neuf tous les 4 ans, soit de continuer à se faire rembourser les frais kilométriques. L'étude, toujours en cours fin 2019, montre qu'il est tout à fait envisageable à coût égal (tout compris) de proposer cet avantage tout en respectant nos obligations conventionnelles (actuellement 0,35€ du km). Plusieurs avantages à ce système : plus d'usure ou de dépréciation du véhicule personnel, plus d'inquiétude pour le salarié quant à la variation du coût de l'essence, acquisition d'un véhicule neuf, moderne, doté des dernières technologies en matière de sécurité, sans compter la valorisation de l'image de l'entreprise. Ce projet a été proposé aux salariés lors de la réunion institutionnelle de décembre 2019 ; il devrait être validé début 2020.



**Expertiser :** en septembre 2019, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) a sollicité notre Entreprise Associative pour une journée de travail à Paris sur la thématique « l'accompagnement des familles à domicile dans l'avenir ». Une douzaine de directeurs, responsables de secteur, techniciens CAF issus du territoire français ont ainsi pu apporter leur vision du secteur d'activité et mettre en avant différentes idées pour contribuer à l'écriture de la future circulaire CNAF qui régit l'activité à domicile auprès des familles avec enfant(s). Parmi tous les sujets abordés, il a été notamment mis l'accent sur la simplification des faits générateurs, une plus grande diffusion de l'information de l'existence de ces services mais aussi l'intérêt de faire reconnaître le « droit au répit » comme un fait générateur propre. Une journée d'échanges très riche qui vise à mieux faire connaître notre secteur d'activité encore trop peu mis en avant.



**Participer :** en 2019, HANDEO, avec le soutien financier de la CNAF, a mené une grande étude nationale intitulée « rôle des SAAD auprès des personnes adultes et enfants en situation de handicap ». Elle réunissait les 4 principales fédérations du domicile ADESSADOMICILE, UNA, ADMR et FNAAFP/CSF. A DOM'AIDE 68, par son Directeur, y a largement contribué en tant que membre permanent du comité de suivi (et représentant de la fédération ADESSADOMICILE) à Paris, mais aussi en participant à l'étude et aux questionnaires.

Cette étude visait à mieux comprendre l'intérêt des interventions à domicile et l'impact sur les familles au sein desquelles il y a une personne avec handicap. Les SAAD famille sont de plus en plus souvent confrontés au handicap dans les familles qu'ils accompagnent, que ce soit le handicap d'au moins un parent ou bien celui d'au moins un enfant. Les SAAD famille se retrouvent alors à la frontière entre les politiques familiales, de protection de l'enfance et du handicap, pour venir en appui de ces familles. Face aux demandes des familles, des partenaires ou dans des cadres ponctuels en coopération avec des CAF par exemple, certains SAAD famille accompagnent des familles confrontées au handicap développant ainsi des expertises spécifiques. L'intervention des TISF présente à ce titre une plus-value particulière par la compétence spécifique de ces professionnels dans l'accompagnement au développement des dynamiques familiales combiné à la particularité du soutien à domicile.

Les principales propositions :

- 1) Développer des temps de sensibilisation et de formation sur la spécificité de l'accompagnement des familles dont l'un des membres est en situation de handicap sur :
  - Le thème « parentalité et handicap »
  - L'accompagnement des enfants en situation de handicap
- 2) Développer des temps d'analyse de la pratique et de supervision afin d'échanger avec les intervenants autour des situations complexes
- 3) Informer les TISF sur l'existence des services d'accompagnement à la parentalité lorsqu'il en existe sur le territoire.
- 4) Faire le lien avec le dispositif une réponse accompagnée pour tous
- 5) La création d'un motif d'intervention « handicap »
- 6) Adapter l'organisation et le fonctionnement des SAAD famille au handicap
- 7) Une meilleure connaissance des acteurs du handicap
- 8) Accompagner la conduite du changement.



*Détail de l'étude sur simple demande.*





Trois types de contrat :

Le contrat Sourire : Interventions ponctuelles sur demande et selon circonstances

Le contrat Bonheur : Interventions régulières du fait d'une organisation familiale (activités hebdomadaires des enfants ou des parents, entraînement sportif, activité culturelle)

Le contrat Sérénité : Interventions relais lorsque les établissements, structures d'accueil ferment (vacances scolaires,..)

A travers ces contrats, tout est possible et reste à développer, avec des partenariats associatifs, activité loisir, culturelle, sportive, en groupe ou avec la fratrie ...

PARENTHÈSE 68 trouvera également son originalité dans la volonté du Conseil d'Administration de rechercher d'autres types de financement : fondations, entreprises, appels à projet. En 2019, une première expérience menée avec une famille a montré tout l'intérêt que pouvait avoir ce service. Il s'agit une famille dont l'enfant en situation de handicap pourrait aller en crèche, mais avec une nécessaire période d'adaptation : PARENTHÈSE 68 a mis à disposition un salarié pendant plusieurs semaines au sein de la crèche, pour soutenir l'équipe et l'enfant. Très prochainement, nous mènerons une seconde expérience avec une famille dont l'un des enfants est allé au centre aéré l'été dernier : PARENTHÈSE 68 va mettre à disposition un salarié pour le second enfant, handicapé, pour que lui aussi puisse aller le matin au même centre aéré que son frère. Ainsi, conforté dans notre projet, nous souhaitons en 2020, développer progressivement ce service, selon les besoins des familles.

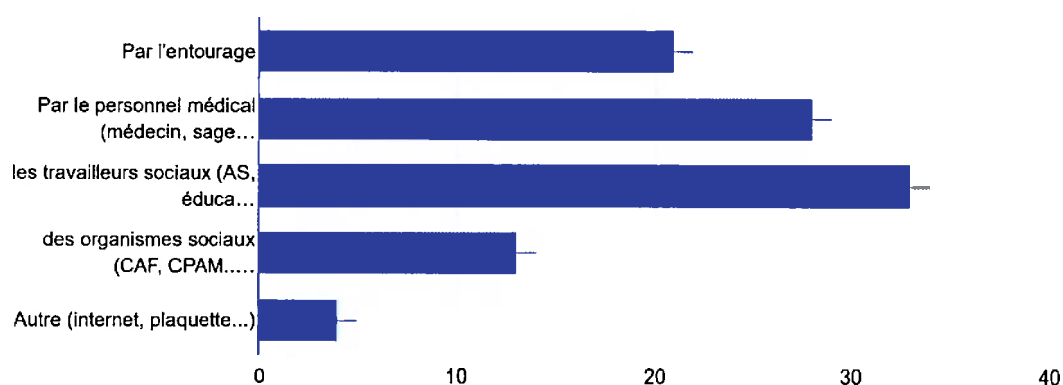


**Rencontrer et échanger :** bénévoles du Conseil d'Administration comme Direction, nous participons régulièrement à des journées de travail ou des manifestations, qu'elles soient locales ou nationales : journées nationales des directeurs à Paris, journées nationales des SAAD, Assemblée générale de la fédération, réunions régionales de la fédération à Strasbourg, journées d'échange avec AID67 qui exerce les mêmes activités que nous, recherche d'harmonisation des pratiques avec la pouponnière l'Ermitage (convention en cours), séminaire des administrateurs, participations régulières aux réunions de l'instance technique départementale (Conseil Départemental), membre actifs de différentes études (CAP HANDEO, commission familles-enfance). Notre vocation est aussi de voir ce qui se passe ailleurs, d'enrichir notre culture sociale et solidaire (et réciproquement), avec nos collègues de Pau, de Paris, de Marseille, de Lyon, du Vaucluse etc.

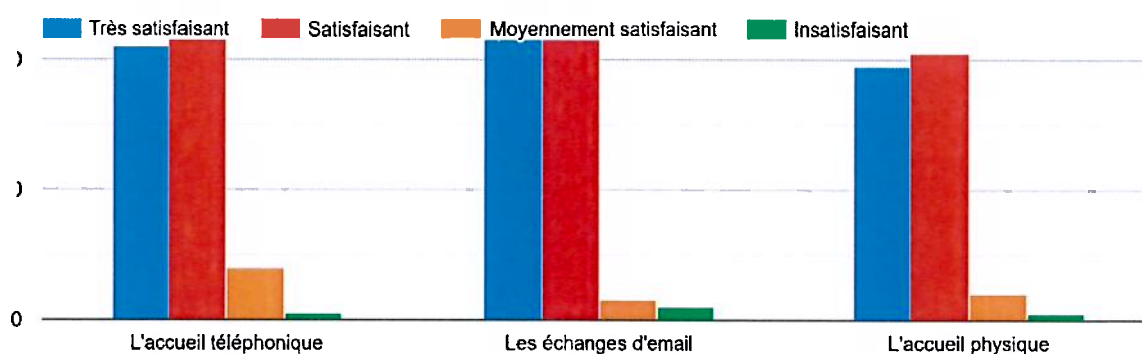
## Zoom sur la qualité perçue :

**Satisfaire les familles :** 2019 est aussi l'année du renouveau concernant notre recherche de qualité de service ; être transparent et au plus proche des familles et de leurs ressentis sur nos prestations à leur domicile. **320** questionnaires envoyés ou familles contactées, quelques résultats :

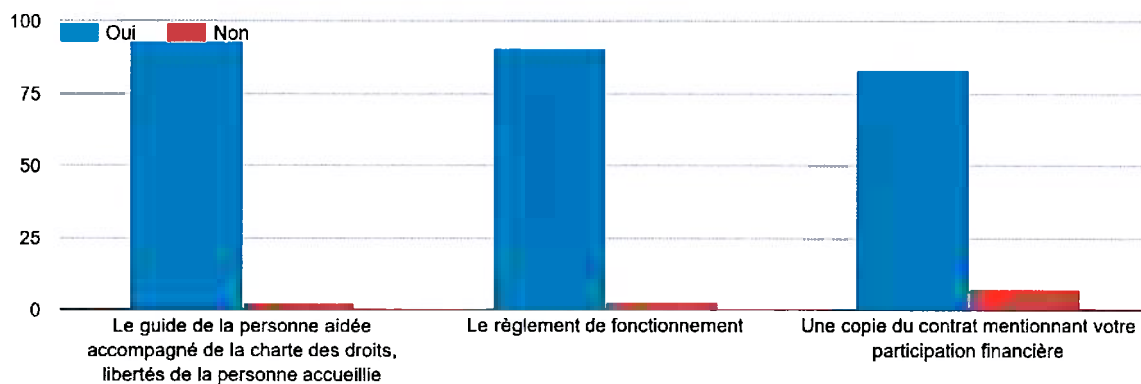
. Comment avez-vous eu connaissance d'ADOM'AIDE 68 ?



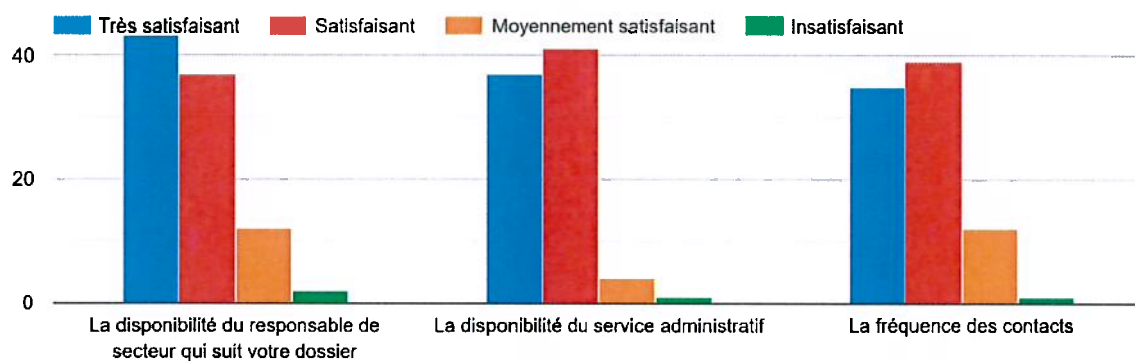
. Quel est votre avis concernant :



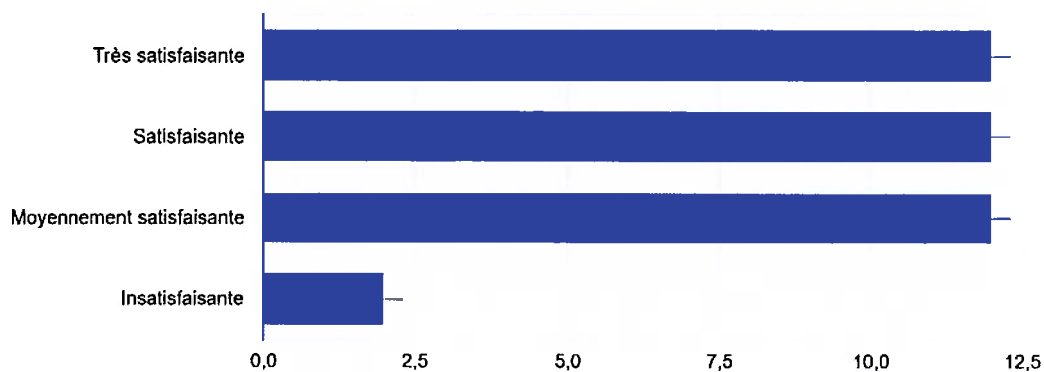
Lors du premier rendez-vous avec le responsable de secteur, vous a-t-on remis :



Que diriez-vous de notre association concernant :

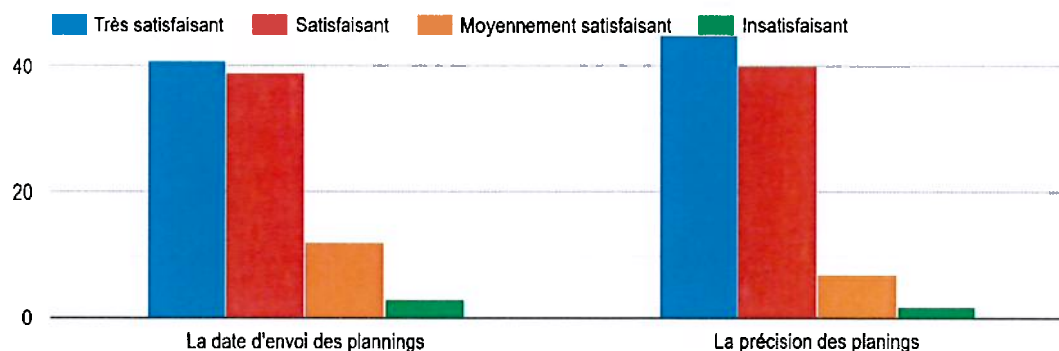


Pour les 22,3% de réclamations diverses et variées, les réponses apportées ont été :

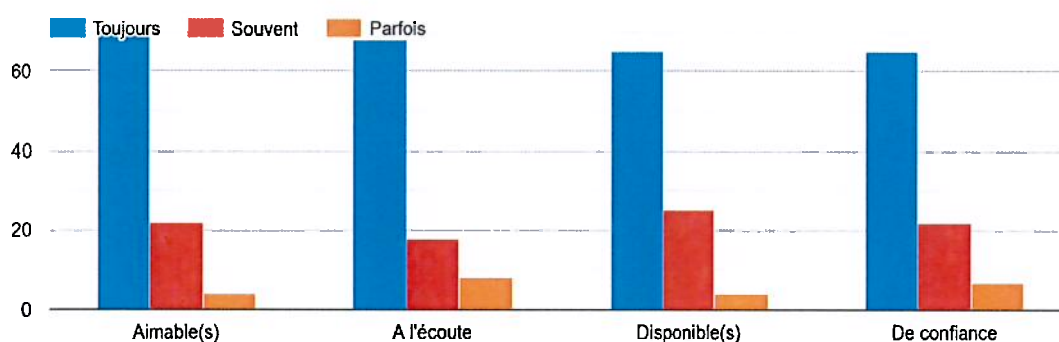


Motifs principaux : souhait de changer d'intervenant ou d'horaire d'intervention, problème de facturation ; tarif de participation familiale élevé, responsable de secteur pas toujours disponible.

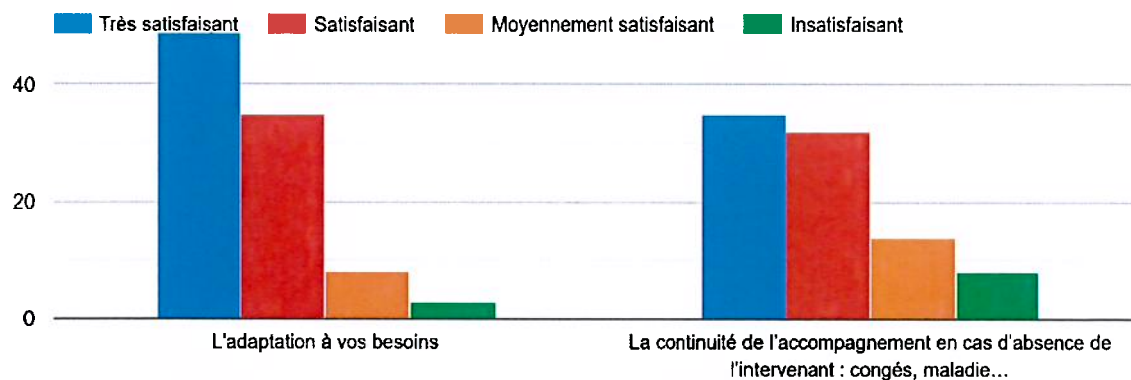
. Concernant les plannings, que pensez-vous de :



\_ Le/les professionnel(s) qui intervient (interviennent) à votre domicile est (sont)

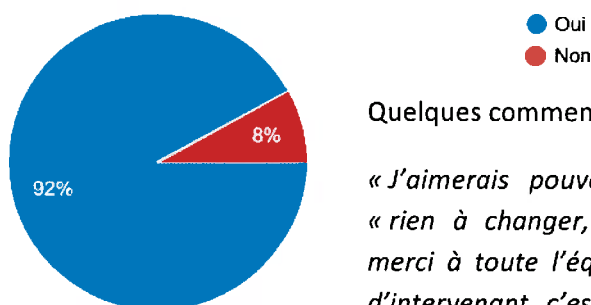


Que pensez vous de l'accompagnement à domicile dont vous bénéficiez concernant :



Quelques commentaires : « heureusement que votre association existe » ; « merci pour tout ce que vous avez fait pour nous » ; « les intervenants ne sont pas tous agréables » ; « merci pour votre écoute et votre patience » ; « grâce à vous, j'ai pu effectuer ma convalescence plus sereinement » ; « ne changez rien, merci ».

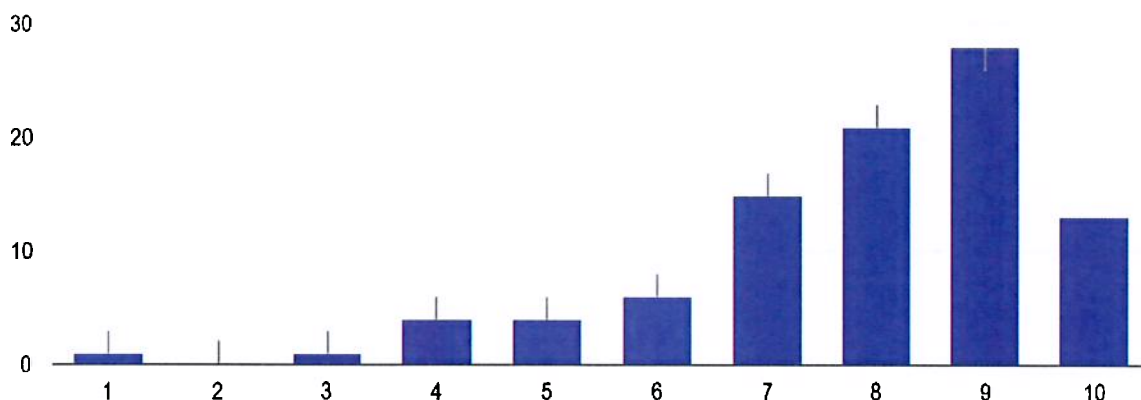
.. Recommanderiez-vous ADOM'AIDE 68 à vos proches ?



Quelques commentaires :

« J'aimerais pouvoir choisir mon intervenante » ;  
 « rien à changer, tout est parfait » ; « un grand merci à toute l'équipe » ; « évitez de trop changer d'intervenant, c'est compliqué » ; « tout est adapté, rien à changer » ; « en cas d'absence du salarié, on ne peut pas toujours me proposer quelqu'un d'autre » ; « me prévenir plus tôt des changements d'horaire ou d'intervenant ».

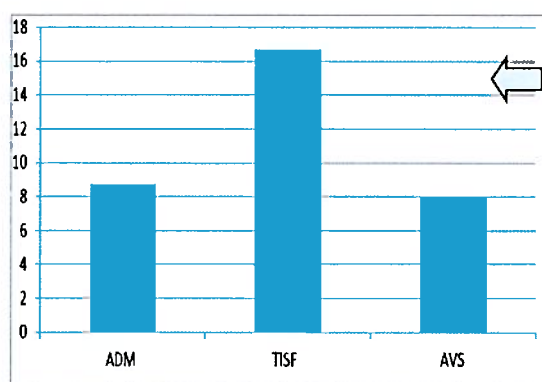
Notez ADOM'AIDE 68 :



### 3 / Ressources humaines

**Un effectif quasi stable** : sur l'année, le nombre de salariés a été en moyenne de **99** pour **83,93** ETP (97 pour 85,52 ETP en 2018). **97%** des salariés sont qualifiés ou en cours de qualification (contrat en alternance) ce qui démontre la volonté de l'Entreprise Associative de poursuivre son recrutement de qualité et de favoriser l'évolution des carrières, et ce malgré les importantes difficultés pour trouver du personnel.





← **Une ancienneté qui reste forte** : une équipe qui a une moyenne d'ancienneté de **12 ans**. Les TISF ont la plus grande ancienneté avec une moyenne de **16,8 ans** (8 ans pour les AVS) ; il est à observer que cette moyenne par métier est plutôt rare dans le secteur de l'aide à domicile. De même, **87%** des salariés sont en CDI, ce qui également montre la capacité de l'Entreprise associative à maintenir une activité régulière d'année en année.

**Mouvements de personnel** : 2019 est une année très particulière au niveau du recrutement et de la stabilité d'équipe.

📌 **24 arrivées** (14 en 2018)

- 1 secrétaire de direction
- 7 TISF
- 16 AVS-AES-ED

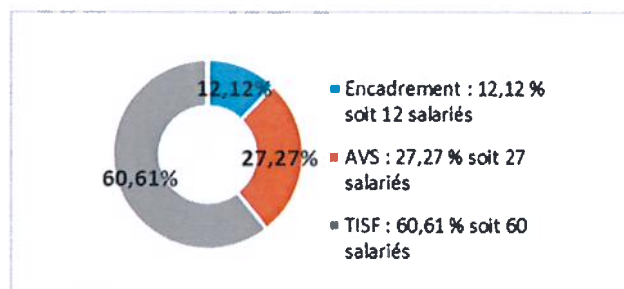
📌 **17 départs** (19 en 2018)

- Retraite, inaptitude, fin de CDD, démission etc.

Grosse inquiétude pour le recrutement ! Nous constatons de plus en plus de difficultés à trouver d'une part du personnel, d'autre part du personnel qualifié et compétent. Ces recrutements pallient tout juste les départs naturels, et sans une politique forte de formation et d'accueil de salariés en alternance, il serait difficile de maintenir une activité régulière. Le Haut-Rhin se caractérise par aucune TISF diplômée disponible, par des sessions de formation TISF (réalisées par l'organisme ESEIS) où il y a 50% de places non pourvues en formation. Métier méconnu, trop peu reconnu et pourtant si utile, pour ne pas dire indispensable, aux familles, aux enfants ! Que dire du métier d'AVS-AES. Peu, voire pas de candidats qui répondent aux offres, et lorsque candidats il y a, plus de 50% n'ont pas le savoir-être nécessaire au domicile, ni la fiabilité ou l'autonomie pour intervenir seuls(e) à domicile. Les mêmes observations sont faites dans la plupart des départements. Et notre Convention Collective, obsolète, n'aide en rien à attirer dans ces activités sociales pourtant essentielles.



**Un rapport cohérent encadrement (12%) – intervenants (88%)**





## 4/ Dynamisme associatif et partenarial

**Tisser** des liens : L'Entreprise Associative a été très active sur le terrain, multipliant les contacts et les rencontres. Il s'agit de partager nos connaissances réciproques des publics accompagnés, de favoriser des projets communs, d'anticiper l'avenir de l'aide à domicile. Dans notre secteur d'activité, le réseau a toute son importance dans le sens de la complémentarité des services apportés, d'où l'intérêt des projets, des conventions, de débats :



- ✚ Convention avec le RAM d'Illfurth, de Buhl, d'Ottmarsheim
- ✚ Convention avec l'association Sinclair
- ✚ Convention de formation avec l'organisme l'Orée
- ✚ Contribution au niveau national au sein de la commission enfance-famille
- ✚ Participation au collectif employeurs d'Alsace des services à domicile
- ✚ Journées de travail avec l'Entreprise Associative AID67 à Schiltigheim
- ✚ Formations communes avec AID67 à Colmar

### Communiquer

Informé en interne de ce qui se fait au sein de l'Entreprise Associative, mieux se faire connaître dans le département :



Communication interne :

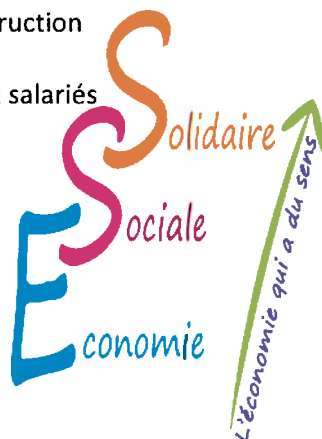
- ✚ Réunions de l'équipe siège-antenne
- ✚ Réunions RS – salariés chaque trimestre
- ✚ Réunion institutionnelle annuelle
- ✚ Réunions hebdomadaires entre RS
- ✚ Réunions du service administratif
- ✚ Assemblée générale
- ✚ Conseil d'Administration
- ✚ Réunions mensuelle du bureau exécutif
- ✚ Journal interne
- ✚ Notes d'information et d'instruction
- ✚ Télégestion
- ✚ Livret d'accueil des nouveaux salariés

Communication externe :

- ✚ Plaquettes et affiches
- ✚ Site internet
- ✚ Documents divers

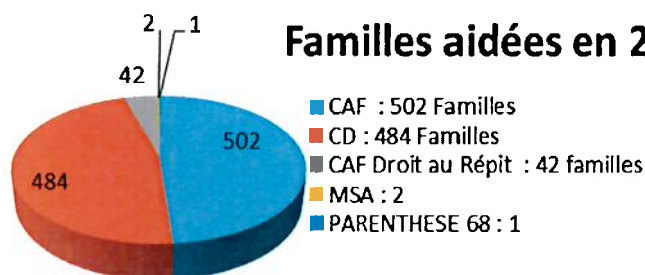
**Renforcer** l'articulation des différents travailleurs sociaux à domicile à travers des rencontres et des échanges favorisant la continuité de l'accompagnement, l'objectif étant le bien être de l'enfant et de rendre les familles autonomes dans leur fonction parentale :

- ✚ Demi journées de travail avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), de l'Accompagnement Educatif en Milieu Ouvert (AEMO), des Espaces Solidarités
- ✚ Participation au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP – CAF)
- ✚ Rencontre avec les partenaires sociaux : l'Ermitage, la Ville de Mulhouse, la MDPH, l'association COLCHIQUE à Belfort, association « Jumeaux et plus », l'organisme l'OREE, l'Espace Jeune de Colmar, l'ESEIS, l'association LE DROIT DE VIVRE etc.
- ✚ Réunions avec la Cellule de Recoupement des Informations Préoccupantes
- ✚ Participation régulière aux Instances techniques départementales (CAF-CD68)





## 5/ L'activité



**1031** familles accompagnées en 2019 (1050 en 2018). Nous constatons une relative constance tant dans le nombre de familles aidées que dans la répartition de celles-ci. A noter néanmoins que l'activité Droit au Répit s'est développée, notamment dans le nord Haut Rhin pour la première fois en 2019.

### ZOOM sur l'activité en lien avec le Conseil Départemental : 3 chiffres clés !

- **870** contrats signés entre les partenaires sociaux et les responsables de secteur et autant de compte rendus d'observation écrits par les TISF-AVS et autant de bilans tripartites.
- **484** familles accompagnées (39% Aide sociale à l'enfance et 61% dans le cadre des Espaces solidarités)
- **982** enfants aidés



**1031** Familles = 3 Types d'accompagnement :

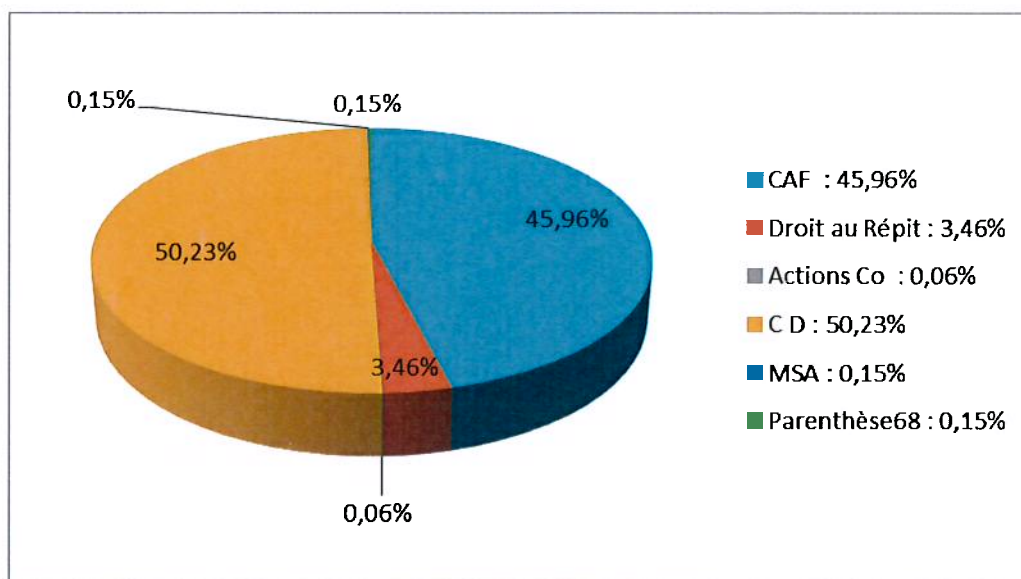
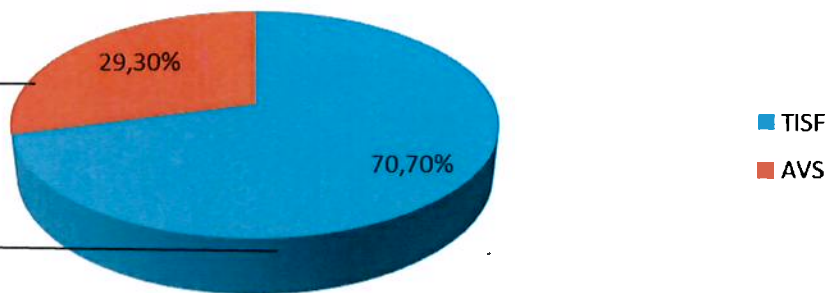
- 📌 A DOM'AIDE 68 accompagne les familles avec enfant(s) dans le cadre de difficultés éducatives, pour du soutien à la parentalité, des difficultés passagères (hospitalisation, surcharge de travail...) ou des événements heureux (grossesse, naissance ...), pour l'organisation au quotidien du logement, l'aide à la prise en charge des enfants, des activités ludiques, éducatives, les démarches administratives etc. Ces interventions se réalisent avec le soutien financier de la CAF du Haut Rhin. L'Entreprise Associative réalise également des interventions commanditées par les services du CD 68 dans le cadre de la protection de l'enfance (ASE, AEMO, Espaces Solidarités).
- 📌 A DOM'AIDE 68 réalise, sur proposition des salariés ou des demandes de partenaires sociaux, des actions collectives qui favorisent les liens sociaux, les rencontres. Ces actions, souvent innovantes, sont une autre approche de l'accompagnement des familles avec enfant(s).
- 📌 A DOM'AIDE 68 accompagne également les familles avec un enfant en situation de handicap dans le cadre du Droit au Répit. Il s'agit pour les parents, de pouvoir prendre du recul, de leurs libérer un espace-temps. Parenthèse 68, projet en cours, devrait être un complément d'activité en 2020.

## Données chiffrées

### Activité par métier :

Activité AVS : 23 572h  
(24 456h en 2018)

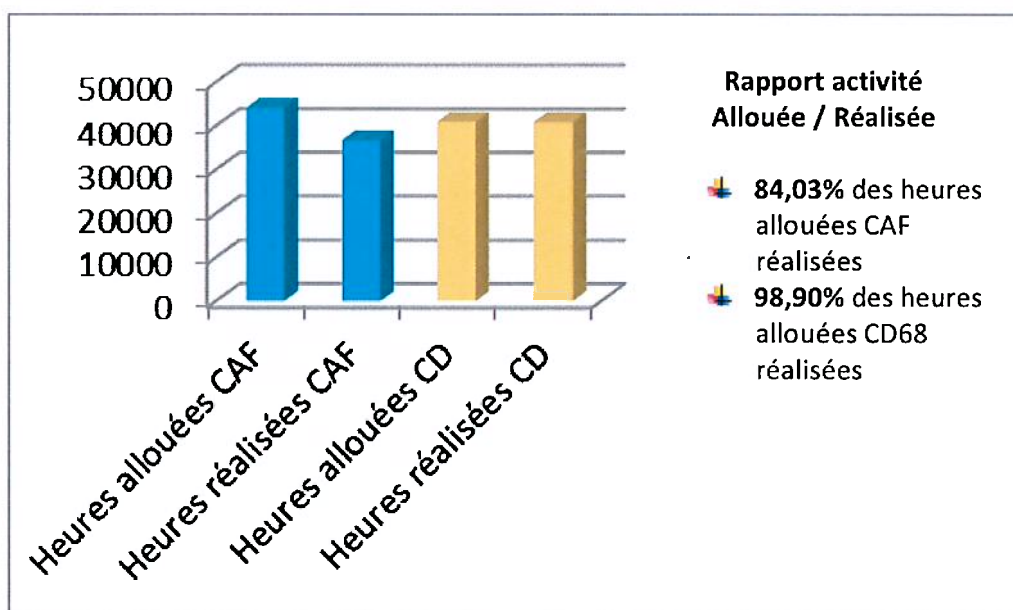
Activité TISF : 56 883h  
(58 669h en 2018)



### Données 2018 pour comparatif

CAF : 58%  
CD68 : 40%  
Autre : 2%

Commentaire principal : le nombre d'heures a baissé en 2019 comparé à 2018. Ceci est fortement lié à la difficulté de recruter du personnel compétent et qualifié. Ainsi, l'Entreprise Associative n'arrive pas toujours à répondre aux sollicitations des familles CAF.



## 6/ Analyse complémentaire

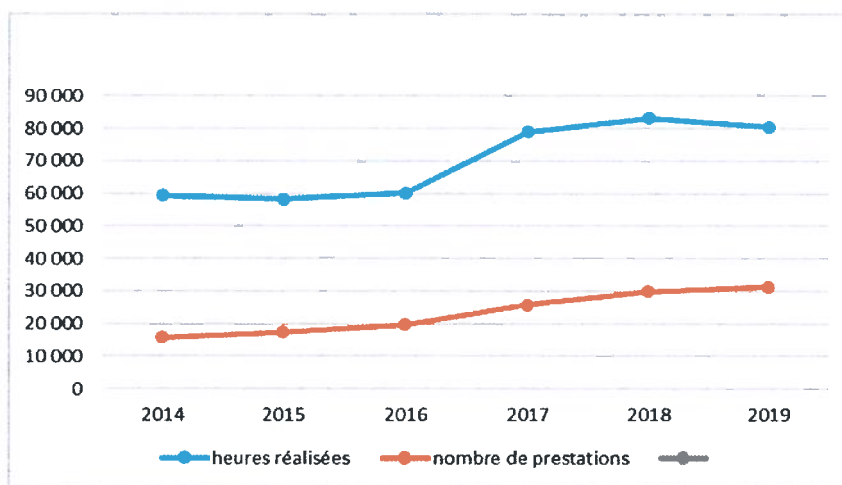
Outre l'activité quantitative, il est intéressant d'analyser que l'activité à domicile évolue :

- Temps passé par famille en diminution sur les 6 dernières années avec l'impact des 2h
  - o Sur les temps de trajets
  - o Sur la fatigue
  - o Sur l'amplitude horaire
  - o Sur la qualité de l'accompagnement
- Adaptation des plannings pour des interventions à domicile le samedi
- Interventions de plus en plus en horaires dits décalés (impact réforme scolaire)

	Durée moyenne d'intervention (centième)					
Année	2019	2018	2017	2016	2015	2014
TISF	2,7	2,9	3,2	3,2	3,5	3,9
AVS	2,2	2,4	2,6	2,6	3	3,3
Total	<b>2,5</b>	2,7	3	3	3,3	<b>3,7</b>

**Principal commentaire** : en 6 années d'activité, l'intervention moyenne à domicile est passée à 2,5h contre 3,7 en 2014. Si en 2014, une journée type d'intervention TISF se découpait en deux parties (une intervention de 4h le matin de 8h à 12h et une seconde l'après-midi de 13h à 17h), en 2019 une journée type ressemble plus à une première intervention de 8h à 10h, puis une seconde de 10h30 à 12h30, puis une troisième de 15h à 19h (pour une AVS, ce sera souvent 13h30 à 15h30 puis de 16h à 18h). L'amplitude journalière est beaucoup plus importante, celle de la semaine également puisqu'il faut ajouter le samedi à raison d'un sur trois travaillé.

Ainsi comme le montre le graphique ci-dessous, si notre activité a augmenté entre 2014 et 2019 de près de **36%**, le nombre de prestations a lui augmenté de près de **100%**, avec toute la complexité de réalisation des plannings que cela entraîne.



Les questions qui se posent à nous pour préparer le futur de l'aide à domicile famille :

- 🚧 *Comment concilier qualité de la prestation et aspects quantitatifs ?*
- 🚧 *Comment concilier activité professionnelle tout en préservant la vie familiale du personnel ?*
- 🚧 *A quand une vraie reconnaissance des métiers du domicile et une valorisation de ceux-ci ?*
- 🚧 *Comment mieux prendre en compte toutes ces familles et enfants en très grandes difficultés de vie et pour lequel le système social dans son ensemble, montre parfois ses limites ?*



## 7/ Les perspectives

2019 se termine et déjà 2020 se profile avec déjà de nombreux dossiers à ouvrir, le Conseil d'Administration ayant déjà défini les grandes lignes des 12 mois à venir :

- Réaliser notre seconde évaluation interne
- Projet associatif et de service à revisiter ; projection 2020 – 2025
- Elargissement du conseil d'Administration
- Développement du volet 2 du droit au répit : PARENTHÈSE 68
- Poursuivre notre activité aux service des familles, des enfants
- Développer sur tout le département notre outil « étoile des familles »
- Ouvrir le dossier de la dématérialisation pour concilier écologie, économie et efficacité de travail
- Finaliser le projet de véhicules de service pour le confort du personnel.

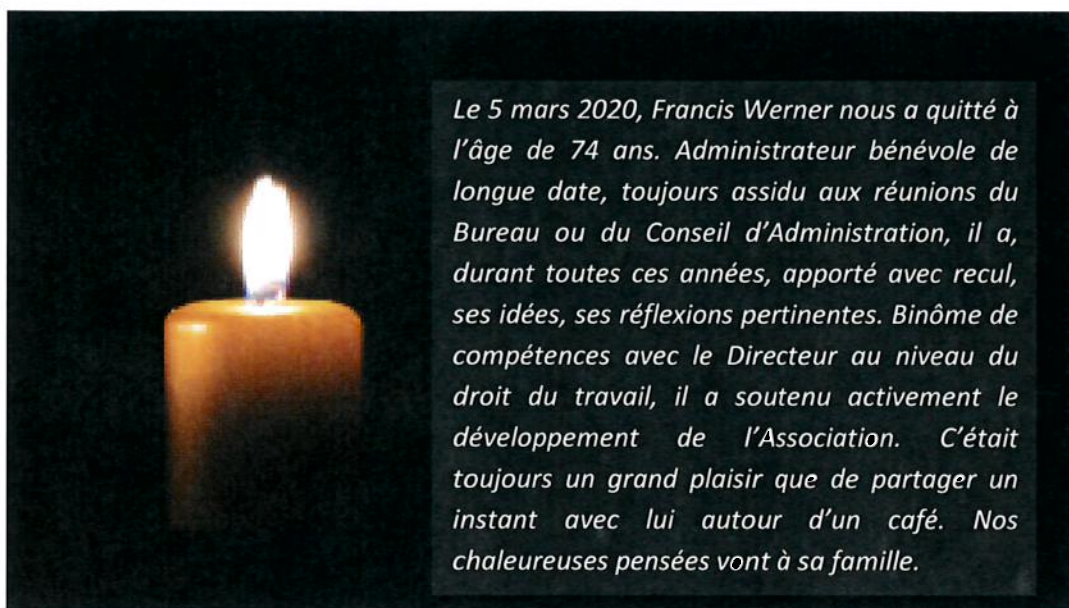


## 8/ Conclusion

L'économie sociale et solidaire (ESS) a de l'avenir. Pour autant, ce secteur manque encore de reconnaissance dans une société où le profit est de mise pour se faire connaître ou reconnaître. Dans une société où les études montrent que le domicile reste un lieu où chaque personne a envie de vivre, et de finir ces jours, il nous appartient, nous entreprises associatives, d'être innovants, dynamiques, entreprenants. Nous avons le personnel qualifié et expérimenté pour y arriver et démontrer toute notre utilité et nos capacités de travailler en proximité. Le salon de l'aide à domicile est un bon exemple de l'ampleur que prend ce secteur d'activité et des technologies qui y sont proposées.

A un niveau plus local, le compte à rebours en vue d'une Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) est en marche. Prévus le 1<sup>er</sup> janvier 2021, c'est à dire demain, cette nouvelle collectivité aura un impact inévitable pour nos activités, nos structures, et demande d'anticiper et d'accentuer les collaborations futures que nous avons déjà avec nos collègues du 67. C'est un grand enjeu où nous aurons notre carte à jouer pour démontrer notre potentiel, nos talents au service des familles et des enfants. Nul doute que nous saurons être des acteurs de proposition.





*Le 5 mars 2020, Francis Werner nous a quitté à l'âge de 74 ans. Administrateur bénévole de longue date, toujours assidu aux réunions du Bureau ou du Conseil d'Administration, il a, durant toutes ces années, apporté avec recul, ses idées, ses réflexions pertinentes. Binôme de compétences avec le Directeur au niveau du droit du travail, il a soutenu activement le développement de l'Association. C'était toujours un grand plaisir que de partager un instant avec lui autour d'un café. Nos chaleureuses pensées vont à sa famille.*

*L'ensemble des administrateurs, Madame la présidente, Monsieur le Directeur général, souhaitent remercier tous les salariés qui chaque jour, de manière autonome mais aussi en équipe, contribuent à donner une image dynamique de l'accompagnement à domicile en s'impliquant dans des missions diverses, difficiles et complémentaires, en sachant se rendre disponibles, et permettant ainsi à l'Entreprise Associative d'être aujourd'hui ce qu'elle est, c'est-à-dire une structure utile et unique dans le département du Haut Rhin.*

*Nous remercions également tous les partenaires qui soutiennent d'une manière ou d'une autre, nos activités tout au long de l'année. Nous citerons le Conseil Départemental du Haut Rhin ainsi que les différents Espaces Solidarité qui s'y rattachent, l'équipe de l'ASE, de l'AEMO, la Caisse d'Allocations Familiales du Haut Rhin, l'Agglomération Mulhousienne, la Mairie de Mulhouse et de Colmar, la MSA ainsi que d'autres structures, associations, organismes, professionnels...*

<b>ANNEXE 1 EFFECTIF ET DETAIL DE L'ACTIVITE</b>
--

Effectifs	Nombre de personnes au 31/12/2019	ETP annuel	Dont antenne nord
T.I.S.F.	60	50.43	12.75
AVS-ED-AD	27	21.61	6.36
Personnel Administratif	12	11.89	3
	<b>99</b>	<b>83.93</b>	<b>22.11</b>

Assurés par	Nombre de famille	Heures	Durée Moyenne d'Intervention
C.A. F	502	36 976	73.66
Actions collectives		50	
CAF/DROIT AU REPIT	42	2 780	66.20
C D68	484	40 411	83.49
Parenthèse68	1	117	
Autres et C.M.S.A	2	121	
<b>Total</b>	<b>1 031</b>	<b>80 455</b>	<b>78.04</b>

<b>REPARTION DE L'ACTIVITE PAR FINANCEUR</b>
--

	2018	2019
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	40%	50%
CAF	58%	46%
AUTRE	2%	4%

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	28 339	27 839	500	1 620
Immobilisations corporelles	631 302	246 726	384 576	410 838
Immobilisations financières	119 258		119 258	111 068
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>778 899</b>	<b>274 565</b>	<b>504 334</b>	<b>523 526</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	666		666	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	192 576	121 102	71 474	57 051
Autres	72 796		72 796	130 350
Valeurs mobilières de placement				268 535
Disponibilités (autres que caisse)	1 423 732		1 423 732	840 139
Caisse	999		999	1 043
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 690 769</b>	<b>121 102</b>	<b>1 569 667</b>	<b>1 297 117</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	29 051		29 051	30 030
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>29 051</b>		<b>29 051</b>	<b>30 030</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 498 719</b>	<b>395 667</b>	<b>2 103 052</b>	<b>1 850 673</b>

Legs nets à réaliser :  
  acceptés par les organes statutairements compétents  
  autorisés par l'organisme de tutelle  
Dons en nature restant à vendre :



## Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	57 362	57 362
Ecart de réévaluation		
Réserves	345 589	399 500
Résultat de l'exercice	-108 625	-8 605
Report à nouveau	193 125	193 125
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>487 452</b>	<b>641 383</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	207 316	162 009
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	9 676	11 527
Provisions réglementées	150 754	150 754
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>855 198</b>	<b>965 674</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>210 447</b>	
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	146 852	182 405
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	77 193	75 888
Autres	810 701	625 446
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 034 745</b>	<b>883 739</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>2 662</b>	<b>1 260</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 103 051</b>	<b>1 850 673</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	104 486
Dont à moins d'un an (a)	932 920
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 535
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	3 159 814	99,56	3 182 961	99,46	-23 147	-0,73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 080	0,44	17 342	0,54	-3 262	-18,81
Reprises et Transferts de charge	12 224	0,39	8 699	0,27	3 525	40,52
Cotisations						
Autres produits	160 426	5,05	194 684	6,08	-34 258	-17,60
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 346 544</b>	<b>105,44</b>	<b>3 403 686</b>	<b>106,36</b>	<b>-57 142</b>	<b>-1,68</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	536 553	16,91	522 068	16,31	14 485	2,77
Impôts et taxes	185 941	5,86	147 626	4,61	38 315	25,95
Salaires et Traitements	1 942 784	61,21	2 086 563	65,20	-143 779	-6,89
Charges sociales	548 191	17,27	611 215	19,10	-63 024	-10,31
Amortissements et provisions	41 553	1,31	50 985	1,59	-9 432	-18,50
Autres charges	445	0,01	1 525	0,05	-1 080	-70,80
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 255 467</b>	<b>102,57</b>	<b>3 419 981</b>	<b>106,86</b>	<b>-164 514</b>	<b>-4,81</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>91 077</b>	<b>2,87</b>	<b>-16 295</b>	<b>-0,51</b>	<b>107 373</b>	<b>-658,91</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	6 396	0,20	8 299	0,26	-1 903	-22,93
Charges financières	436	0,01	530	0,02	-95	-17,84
<b>Résultat financier</b>	<b>5 961</b>	<b>0,19</b>	<b>7 768</b>	<b>0,24</b>	<b>-1 808</b>	<b>-23,27</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>97 038</b>	<b>3,06</b>	<b>-8 527</b>	<b>-0,27</b>	<b>105 565</b>	<b>NS</b>
Produits exceptionnels	10 311	0,32	7 184	0,22	3 126	43,52
Charges exceptionnelles	215 497	6,79	6 951	0,22	208 546	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-205 186</b>	<b>-6,46</b>	<b>233</b>	<b>0,01</b>	<b>-205 420</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les bénéfices	476	0,01	311	0,01	165	53,05
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-108 625</b>	<b>-3,42</b>	<b>-8 605</b>	<b>-0,27</b>	<b>-100 020</b>	<b>NS</b>



Aider et  
accompagner  
les familles  
à leur domicile  
ou à proximité

**Une aide ponctuelle**  
pour faire face aux aléas de la vie

**Soutien à la parentalité**

**Protection de l'enfance**

Venez découvrir la richesse  
d'un réseau solidaire et engagé  
sur [www.adessadomicile.org](http://www.adessadomicile.org)



21 rue Victor Schoelcher - 68200 MULHOUSE  
Tél : 03.89.45.47.70 - Fax : 03.89.66.13.70.  
E-mail : [contact@adomaide68.fr](mailto:contact@adomaide68.fr)  
Site : [www.a-dom-aide68.fr](http://www.a-dom-aide68.fr)



Adhérent  
**adessadomicile**  
Fédération Nationale  
*aide, accompagnement & soin à la personne*

Retrouvez nous sur notre site internet :

[www.a-dom-aide68.fr](http://www.a-dom-aide68.fr)

[contact@adomaide68.fr](mailto:contact@adomaide68.fr)